

# FINALTIS FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV")  
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ("OPCVM")

Rapport Annuel Révisé  
au 31 décembre 2024

R.C.S. Luxembourg B 70.453

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus comprenant les fiches signalétiques de chacun des compartiments et sur base des informations clés pour l'investisseur ("Informations Clés"). Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.



# FINALTIS FUNDS

## Sommaire

---

Organisation .....	4
Informations générales de la SICAV .....	6
Rapport du Gestionnaire .....	7
Rapport du réviseur d'entreprises agréé .....	15
Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2024 .....	18
Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.....	19
Etat du patrimoine au 31 décembre 2024 .....	20
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024 .....	23
Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024.....	26
Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024.....	31
Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024.....	32
Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2024.....	33
Changements intervenus dans le nombre d'actions.....	34
Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action .....	35
Notes aux états financiers au 31 décembre 2024 .....	36
Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2024 .....	42

# FINALTIS FUNDS

## Organisation

---

### **Siège Social :**

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Date de constitution :**

9 juillet 1999

### **Conseil d'Administration du Fonds :**

#### **Président :**

- Christophe OLIVIER, Administrateur indépendant

#### **Membres :**

- Denis BEAUDOIN, Président  
FINALTIS S.A.S.
- Bruno BERNSTEIN, Directeur Général  
FINALTIS S.A.S.
- Charles MULLER, Administrateur indépendant

### **Société de Gestion :**

Degroof Petercam Asset Services S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Gestionnaire:**

FINALTIS S.A.S.  
63, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris

### **Banque Dépositaire et Agent Payeur:**

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Agent Domiciliaire, Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre :**

Degroof Petercam Asset Services S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Cabinet de Révision agréé :**

KPMG Audit S.à r.l.  
39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

### **Représentant en Suisse :**

Carnegie Fund Services S.A.  
11, rue Général-Dufour, CH-1204 Genève

# FINALTIS FUNDS

## Organisation

---

### **Service de paiement pour la Suisse :**

Banque Cantonale de Genève  
17, Quai de l'Île, CH-1204 Genève

### **Distributeur Global :**

FINALTIS S.A.S.  
63, avenue des Champs-Élysées, F-75008 Paris

# FINALTIS FUNDS

## Informations générales de la SICAV

---

FINALTIS FUNDS ("le Fonds" ou "la SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV"), constituée le 9 juillet 1999 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Elle est soumise à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, ainsi qu'à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.

Ses statuts sont déposés auprès du Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg où toute personne intéressée peut les consulter ou en obtenir une copie.

Les rapports semestriels et annuels, la valeur nette d'inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat, ainsi que tous les avis destinés aux porteurs d'actions, sont disponibles au siège social de la SICAV, au siège social de la société de Gestion ainsi qu'auprès des distributeurs.

Au 31 décembre 2024, la SICAV est composée de 3 compartiments actifs :

- FINALTIS FUNDS - DIGITAL LEADERS ;
- FINALTIS FUNDS - EUROPE SELECTION ;
- FINALTIS FUNDS - GOLD.

FINALTIS FUNDS - DIGITAL LEADERS offre cinq classes d'actions distinctes qui se différencient selon le type d'investisseurs, la devise de référence, les commissions de gestion applicables et la politique de couverture :

- Classe "I", libellée en EUR, et destinée à tous types d'investisseurs ;
- Classe "R", libellée en EUR, et destinée aux personnes physiques et morales ;
- Classe "D", libellée en GBP, et destinée aux personnes physiques et morales et pouvant octroyer une distribution de dividende ;
- Classe "RH", libellée en EUR, et destinée aux personnes physiques et morales ;
- Classe "USD", libellée en USD, et destinée aux personnes physiques et morales.

La classe "RH" bénéficie d'une technique de gestion destinée à la couvrir au mieux contre le risque de change lié à l'USD et aux devises fortement corrélées à l'USD. La technique de couverture de change utilisée consiste en un roll-over périodique de contrats de change à terme EUR/USD.

FINALTIS FUNDS - EUROPE SELECTION offre une classe d'actions :

- Classe "EUR", libellée en EUR.

FINALTIS FUNDS - GOLD offre deux classes d'actions :

- Classe "EUR", libellée en EUR ;
- Classe "USD", libellée en USD.

La classe dite "EUR", libellée en euro, bénéficie d'une technique de gestion destinée à la couvrir au mieux contre le risque de change lié à la devise de référence du compartiment en recourant à des techniques et instruments de couverture. La technique de couverture du change utilisée consiste en un roll-over périodique de contrats de change à terme.

La valeur nette d'inventaire par action est datée de chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg (un "Jour d'évaluation"), et est calculée et publiée le jour ouvrable bancaire qui suit ce Jour d'évaluation, sur base des cours de clôture publiés par les bourses de valeurs concernées le Jour d'évaluation en question.

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

### Digital Leaders

Les différentes classes du compartiment Digital Leaders ont connu les hausses suivantes en 2024 :

Classe D : +34,1%

Classe I : +40,3%

Classe USD : +31,5%

Classe R : +38,9%

Classe RH : +29,6%

### Premier trimestre :

Le premier trimestre 2024 a été marqué par une dynamique soutenue sur les marchés financiers, en grande partie portés par les performances du secteur technologique et l'essor continu de l'intelligence artificielle (IA). Chaque mois a apporté son lot d'événements influents, façonnant l'évolution des indices et des grandes entreprises mondiales.

En janvier, les marchés ont démarré l'année sur une note positive, portés par les solides résultats des entreprises technologiques. Microsoft a franchi une capitalisation boursière de 3 000 milliards de dollars, stimulée par la croissance de ses revenus cloud (+30 %) et son implication croissante dans l'intelligence artificielle. L'entreprise a dévoilé ses propres puces pour optimiser l'IA, une avancée stratégique majeure. Alphabet a également affiché une progression notable, bien que ses revenus publicitaires aient déçu les analystes. Netflix, quant à elle, a enregistré une croissance record de son nombre d'abonnés grâce à sa stratégie de limitation du partage de mots de passe.

Le mois de février a connu une accélération des gains, notamment grâce aux performances exceptionnelles de Nvidia, Meta et Palantir. Nvidia a enregistré une hausse spectaculaire, avec une augmentation de son chiffre d'affaires trimestriel de 265% et une progression de son bénéfice de 769%, propulsée par la demande croissante pour ses puces d'IA. Meta a également brillé avec une croissance de son chiffre d'affaires de 25%, le lancement de son premier dividende et un programme de rachat d'actions de \$50 milliards. Palantir, de son côté, a confirmé son potentiel dans le domaine de l'intelligence artificielle avec une adoption accrue de sa plateforme.

En mars, la tendance haussière s'est poursuivie mais de manière plus modérée. Nvidia a encore joué un rôle clé en dévoilant son architecture GPU Blackwell et ses nouvelles puces B100 et B200, capables de transformer le marché de l'IA. TSMC, principal fabricant de puces au monde, a profité de ces annonces, voyant son cours progresser sous l'effet de la demande croissante pour ses technologies avancées. Toutefois, Tesla a continué de souffrir, enregistrant une baisse de 29% depuis le début de l'année, en raison d'un ralentissement de la demande, d'une concurrence accrue et de rappels de véhicules.

Globalement, ce premier trimestre 2024 a été dominé par l'essor de l'intelligence artificielle et la résilience du secteur technologique, bien que certains acteurs comme Tesla aient rencontré des difficultés. La dynamique observée sur les marchés reflète l'importance stratégique de l'IA et des semi-conducteurs dans l'économie mondiale.

### Deuxième trimestre :

Le deuxième trimestre 2024 a été caractérisé par des mouvements contrastés sur les marchés financiers, avec des performances variables selon les secteurs.

Au mois d'avril, les valeurs technologiques ont subi des prises de bénéfices après un début d'année solide. Alphabet a enregistré une croissance notable de ses segments Google Search, YouTube et Google Cloud, confirmant l'importance de l'IA dans son modèle économique. L'entreprise a annoncé un programme de rachat d'actions de 70 milliards de dollars ainsi qu'un dividende trimestriel. Tesla, quant à elle, a réussi à obtenir l'approbation pour déployer son logiciel de conduite autonome en Chine, marquant un tournant stratégique. En revanche, Intel a déçu les investisseurs avec des résultats en demi-teinte et des prévisions prudentes, en raison d'une concurrence accrue et de tensions géopolitiques sino-américaines.

---

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

Le mois de mai a été dominé par l'excellente performance de Nvidia, qui a vu son action franchir la barre des \$1 000 après la publication de résultats trimestriels impressionnants. Son chiffre d'affaires a bondi de 262% sur un an, porté par la forte demande pour ses puces IA. Par ailleurs, le cours de bourse d'Apple a progressé malgré une baisse de ses revenus, grâce à la croissance de ses services et à un nombre record d'abonnements payants.

Le mois de juin a été le plus performant du trimestre, porté par une hausse de 7,8% des indices. TSMC a dominé les performances, confirmant sa position de leader mondial des fonderies de semi-conducteurs. L'entreprise bénéficie d'une demande exponentielle pour ses puces avancées et a annoncé des investissements stratégiques pour élargir ses capacités de production en Allemagne. Apple a capté l'attention avec sa conférence des développeurs, où elle a présenté Apple Intelligence, son IA intégrée aux appareils de la marque. Cette annonce pourrait stimuler le renouvellement massif des appareils Apple dans les années à venir. Enfin, Nvidia a atteint la première place des capitalisations boursières mondiales, dépassant les \$3 000 milliards, confirmant son statut d'acteur incontournable de l'intelligence artificielle. Ainsi, ce deuxième trimestre 2024 a confirmé la suprématie des entreprises technologiques et le rôle croissant de l'intelligence artificielle en tant que moteur de croissance des marchés financiers.

### Troisième trimestre :

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par une forte volatilité, accentuée par l'incertitude géopolitique et les préoccupations liées aux résultats d'entreprises. Les tensions commerciales, notamment entre les États-Unis et la Chine, ont pesé sur le secteur technologique, tandis que des secteurs comme l'énergie et le tourisme ont montré une meilleure résilience.

En juillet, les marchés ont subi des corrections, particulièrement dans le secteur technologique, en raison des tensions géopolitiques. Tesla a été l'un des rares gagnants, soutenu par ses projets en robotique et infrastructures énergétiques, tandis que Microsoft et Alphabet ont souffert, impactés par les tensions commerciales. Nvidia a vu son cours baisser après une première moitié d'année exceptionnelle, avec un ajustement des attentes des investisseurs.

Le mois d'août a été frappé par une volatilité accrue, due aux fluctuations des devises et aux résultats des entreprises. Shopify et Meta ont bien performé grâce à la croissance du commerce électronique et aux investissements dans l'IA. En revanche, Intel a déçu les investisseurs, avec des prévisions revues à la baisse, ce qui a pesé sur sa valorisation.

Septembre a connu une reprise des marchés, soutenue par la politique monétaire de la Fed et le plan de relance chinois. Tesla a vu son action bondir grâce à la hausse des ventes attendues en Chine, tandis qu'Amazon a enregistré de bons résultats grâce à l'IA et à l'optimisation de son offre. Booking a profité de la forte demande dans le secteur du tourisme.

Ainsi, le troisième trimestre 2024 a été caractérisé par une volatilité importante, les secteurs technologiques restant sous pression, mais certains secteurs, comme l'énergie et le tourisme, ayant montré une résilience face aux incertitudes macroéconomiques.

### Quatrième trimestre :

Le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une dynamique positive des marchés financiers, avec des performances solides dans certains secteurs, en particulier la technologie, malgré quelques défis persistants. En octobre, TSMC a été porté par sa position dominante dans le marché des semi-conducteurs et une solide performance financière. Tesla a également connu une forte progression, soutenue par une réduction des coûts et des avancées dans ses projets de stockage d'énergie et de véhicules. Cependant, des entreprises comme ASML ont souffert de la baisse des commandes et des restrictions commerciales, notamment en Chine, ce qui a pesé sur le parcours boursier.

Le mois de novembre a témoigné d'une forte reprise, notamment après les résultats des élections américaines qui ont stimulé l'optimisme des investisseurs. Tesla a enregistré une hausse spectaculaire de 39%, soutenue par des résultats solides et l'expansion de ses capacités de production. Palantir a également

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

bien performé, avec une augmentation de 53% de son action, grâce à des résultats financiers au-delà des attentes et à des contrats majeurs dans les secteurs de la défense et de l'IA. Toutefois, Alibaba a souffert du ralentissement économique en Chine, malgré des résultats positifs dans certains de ses segments comme le cloud public et l'IA.

En décembre, Tesla a poursuivi son ascension, avec un bond de plus de 61% depuis les élections américaines, soutenu par des résultats financiers solides et des avancées dans la conduite autonome. Alphabet a également contribué positivement, grâce à l'annonce de sa puce quantique Willow, qui pourrait accélérer les progrès dans l'intelligence artificielle. Cependant, AMD a souffert de la concurrence accrue dans le secteur des processeurs d'IA et d'un ralentissement de la demande d'électronique grand public. Adobe a également enregistré une performance décevante, affectée par des prévisions de marges inférieures aux attentes et par la concurrence de l'IA générative dans la création de contenu.

Ainsi, le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une croissance forte dans les secteurs technologiques, avec une surperformance notable de Tesla et de Palantir, mais aussi par des défis liés à la concurrence accrue et aux tensions géopolitiques, notamment en Chine.

### Europe Selection

Le compartiment Europe Selection est en hausse de +0,4% sur l'année 2024.

#### Premier trimestre :

Le premier trimestre 2024 a été marqué par une performance robuste des marchés financiers, avec une dynamique positive dans plusieurs secteurs clés, dont la technologie, la pharmacie et la consommation discrétionnaire.

En janvier, les marchés ont bien démarré l'année, soutenus par des résultats solides, notamment dans le secteur technologique. ASML a fortement contribué à la performance générale, avec une progression de son action de plus de 17%, soutenue par une forte demande pour ses technologies avancées. Dassault Systèmes a également vu sa performance s'améliorer, bien que ses prévisions aient légèrement déçu. Le secteur du luxe, a montré une résilience, bien que certains segments aient ralenti. En revanche, des secteurs comme la distribution alimentaire ont souffert.

En février, la dynamique s'est accélérée, notamment grâce à Ferrari et Novo Nordisk, qui ont affiché des performances exceptionnelles. Ferrari a continué d'impressionner avec des prévisions solides et des projets de véhicules électriques. Novo Nordisk a également connu une forte croissance, portée par la popularité de ses médicaments contre l'obésité et le diabète. Cependant, Heineken a souffert de la pression sur ses volumes de ventes. Le secteur de l'automobile, en particulier, a enregistré de solides performances, soutenu par l'innovation technologique et la transition énergétique.

Le mois de mars a poursuivi la tendance positive, avec des hausses significatives des indices européens, renforcées par la politique monétaire accommodante de la Réserve fédérale américaine et la baisse des taux d'intérêt initiée par la Banque nationale suisse. Novo Nordisk a continué de dépasser les attentes, notamment grâce à ses traitements contre l'obésité. Par ailleurs, Inditex, propriétaire de Zara, a enregistré un chiffre d'affaires record et une forte croissance, soutenant l'optimisme sur le marché de la consommation. Cependant, des entreprises comme Dassault Systèmes ont rencontré des difficultés après des prévisions de croissance inférieures aux attentes.

En conclusion, le premier trimestre 2024 a été globalement positif, marqué par une croissance dans plusieurs secteurs, mais avec quelques défis dans des domaines comme l'alimentation et les boissons.

#### Deuxième trimestre :

Le deuxième trimestre 2024 a été influencé par des résultats d'entreprises variés et un climat économique global en transition.

---

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

En avril, les entreprises pharmaceutiques et alimentaires ont montré des signes de résilience, comme Eurofins Scientific, qui a bénéficié d'une croissance organique solide et d'objectifs financiers rassurants pour les années à venir. En revanche, des valeurs phares comme LVMH, Dassault Systèmes et Accenture ont connu des baisses significatives, pesant sur la performance globale. Cependant, des entreprises comme Lindt & Sprüngli ont bien résisté grâce à des hausses de prix compensant l'augmentation des matières premières, alors que Straumann a été pénalisée par des résultats mitigés en Amérique du Nord.

Le mois de mai a connu un léger rebond, porté par des performances solides dans les secteurs technologiques et la santé. Alcon, fabricant de produits de soins oculaires, a confirmé son potentiel de croissance avec une progression de ses ventes et une amélioration de ses marges. De même, Experian a bénéficié d'une forte demande pour ses services de gestion des risques et de scoring de crédit, contribuant à la performance positive du mois. Néanmoins, des entreprises comme Ryanair et LVMH ont continué à freiner la dynamique globale, affectées par des éléments spécifiques à leur secteur.

En juin, la volatilité a repris le dessus, en partie alimentée par l'incertitude politique en Europe et les tensions économiques dans la zone euro. Cependant, certains acteurs comme Novo Nordisk ont réussi à tirer parti des développements stratégiques, notamment l'approbation de son médicament en Chine et un investissement massif aux États-Unis, ce qui a entraîné une hausse significative de son cours de bourse. À l'opposé, Eurofins a souffert d'une chute de son action après des accusations de manque de transparence sur la comptabilité de ses acquisitions. Le secteur technologique a montré une demande croissante pour des services comme ceux d'Accenture, renforçant la résilience du secteur face à une conjoncture économique plus incertaine.

En résumé, le deuxième trimestre 2024 a présenté un paysage contrasté, avec des secteurs comme la santé, la technologie et les biens de consommation qui ont montré des signes de solidité, tandis que d'autres ont dû faire face à des défis spécifiques liés à des tensions économiques ou des controverses internes.

### Troisième trimestre :

Le troisième trimestre 2024 a été volatil, marqué par des annonces économiques majeures, des résultats d'entreprises disparates et des ajustements stratégiques dans différents secteurs.

Le mois de juillet a été relativement difficile. L'impact des tensions géopolitiques et de la concurrence accrue dans certains secteurs, comme la pharmacie, a pesé sur les performances de certaines entreprises. Novo Nordisk a enregistré un recul notable, affecté par la montée de la concurrence sur le marché des traitements contre l'obésité. En revanche, des entreprises comme Accenture et Essilor Luxottica ont montré des signes de solidité, contribuant positivement aux performances globales. Toutefois, des valeurs comme ASML ont souffert en raison de la pression sur le secteur technologique et des inquiétudes liées aux restrictions d'exportation vers la Chine.

Août a connu une reprise partielle, avec des performances plus positives pour certains secteurs. Le marché a été marqué par une volatilité accrue, notamment en raison du débouclage de positions spéculatives sur le yen. Cependant, des entreprises comme Ferrari ont continué de surperformer, soutenues par des résultats solides et une révision à la hausse de leurs prévisions pour 2024. Le secteur de la consommation discrétionnaire, représenté par des entreprises comme Inditex, a également bien résisté, tirant parti de la demande soutenue pour ses produits. Toutefois, certains secteurs comme la technologie ont continué à être affectés par des ajustements de valorisation et des prises de bénéfices.

Le mois de septembre a été particulièrement dynamique, avec des annonces économiques majeures, dont une réduction des taux de la Fed et un plan de relance économique en Chine, qui ont redonné du souffle aux marchés. Les secteurs de la consommation discrétionnaire et du streaming, notamment avec des entreprises comme Spotify, ont enregistré des performances solides, profitant de la croissance de leurs abonnés et de la solidité de leurs résultats. Cependant, des sociétés comme Novo Nordisk ont été pénalisées par des résultats décevants et des inquiétudes concernant l'émergence de nouveaux concurrents dans le domaine des traitements contre l'obésité. Le secteur technologique, bien que touché par des ajustements, a continué

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

de bénéficier de la forte demande liée à l'intelligence artificielle, offrant des perspectives de croissance à long terme.

En résumé, le troisième trimestre a été marqué par une grande volatilité, avec des performances contrastées entre les secteurs. Si certains ont su tirer parti des conditions économiques et des résultats d'entreprises solides, d'autres ont dû faire face à des pressions externes et internes. Les annonces économiques ont joué un rôle clé dans l'orientation des marchés, créant à la fois des opportunités et des défis pour les investisseurs.

### Quatrième trimestre :

Le quatrième trimestre 2024 a présenté des opportunités et des défis spécifiques, influencé par des facteurs économiques et sectoriels.

En octobre, la Banque centrale européenne a abaissé ses taux directeurs, ce qui a renforcé l'incertitude économique. Cependant, Ferrari a bien performé grâce à un carnet de commandes solide, tandis qu'EssilorLuxottica a tiré parti du succès de ses lunettes connectées. En revanche, ASML a enregistré une baisse en raison de perspectives moins favorables dans certains secteurs, et LVMH a été pénalisé par un ralentissement de la demande en Asie.

En novembre, les marchés ont montré un léger redressement. Les secteurs technologiques ont été en tête, avec Spotify et EssilorLuxottica qui ont soutenu la performance grâce à des résultats solides et des perspectives de croissance attractives. Toutefois, des secteurs comme celui des boissons alcoolisées ont rencontré des difficultés, notamment Pernod Ricard, dont les ventes ont été affectées par une conjoncture économique difficile en Chine.

En décembre, l'instabilité politique en Europe a pesé sur les marchés, mais certains secteurs ont continué de performer. Hermès a enregistré une excellente performance grâce à la demande soutenue en Asie, et ASML a été soutenu par ses solides prévisions dans le secteur des semi-conducteurs. En revanche, Novo Nordisk a lourdement pesé sur la performance après des résultats décevants dans un essai clinique, et Coloplast a vu ses marges se comprimer, affectant sa dynamique.

Pour conclure, le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une résilience dans certains secteurs comme le luxe et la technologie, mais aussi par des défis liés à des tensions économiques et des ajustements stratégiques dans d'autres. L'incertitude économique mondiale a continué d'affecter les marchés, bien que certaines entreprises aient su tirer leur épingle du jeu.

## **Gold**

Les hausses du compartiment Gold ont les suivantes en 2024 :

Classe EUR : +8,6%

Classe USD : +11,2%

### Premier trimestre :

Le premier trimestre 2024 a été marqué par des évolutions intéressantes sur le marché de l'or, avec des performances qui ont oscillé en fonction des dynamiques économiques mondiales et des ajustements sur les marchés financiers.

En janvier, les perspectives pour 2024 restaient positives, portées par la baisse des taux d'intérêt et un affaiblissement du dollar US. Le marché a été soutenu par des achats importants des banques centrales, particulièrement de la Chine, de la Pologne et de Singapour, qui ont continué à accumuler des réserves en or. Du côté de la production, l'activité des mines est restée stable, et l'augmentation des fusions et acquisitions dans l'industrie aurifère a marqué cette période, notamment avec l'acquisition de Newcrest Mining par Newmont Corp.

En février, le marché a continué de subir des pressions. La demande d'or a baissé de 5% par rapport à 2022, mais l'ajout de la demande provenant des marchés OTC a permis d'atteindre un nouveau record annuel, avec

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

4 899 tonnes d'or demandées. Les banques centrales ont poursuivi leurs achats à un rythme soutenu, même si les sorties d'ETF ont continué à peser sur le marché. En revanche, la demande physique, notamment en Chine et en Inde, a montré des signes de reprise, avec une forte augmentation en Chine (+28%), ce qui a compensé la baisse en Europe.

En mars, l'or a fortement rebondi, enregistrant une performance exceptionnelle de +19,1 %. Le prix de l'once a dépassé les 2 060 dollars, affichant une hausse de 27 % par rapport à octobre 2022. Ce rebond s'est inscrit dans un contexte de ralentissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, qui a affaibli le dollar et réduit la concurrence des placements obligataires. L'or a ainsi regagné son statut de valeur refuge face aux incertitudes géopolitiques et économiques mondiales. L'attaque contre la dominance du dollar et l'instabilité croissante dans les relations internationales ont renforcé l'attractivité de l'or, dont le rôle historique de réserve de valeur s'est intensifié. De plus, les minières aurifères ont enregistré de solides performances, soutenues par des résultats financiers solides et une gestion optimisée des bilans.

En conclusion, le premier trimestre 2024 a été marqué par une volatilité notable du prix de l'or, avec des fluctuations influencées par l'évolution des taux d'intérêt, la demande bancaire centrale et la dynamique des marchés de l'or physique.

### Deuxième trimestre :

Le deuxième trimestre a été marqué par une dynamique contrastée sur le marché de l'or, alternant entre records historiques et phases de consolidation.

En avril, l'or a enregistré une progression significative, atteignant un sommet de plus de deux ans à près de \$2 400 l'once. Ce mouvement haussier a été alimenté par l'inflation élevée aux États-Unis et par la montée des tensions au Moyen-Orient, notamment avec un échange direct de frappes entre l'Iran et Israël. Dans ce contexte incertain, les investisseurs ont renforcé leur exposition à l'or en tant que valeur refuge. Ce regain d'intérêt a également profité aux sociétés minières, dont certaines ont affiché des résultats solides, soutenus par une production accrue et une gestion optimisée des coûts.

Le mois de mai a poursuivi cette dynamique haussière, avec un nouveau record à \$2 425 l'once le 20 mai. La demande mondiale d'or a atteint son plus haut niveau depuis 2016, portée par des achats soutenus des banques centrales, en particulier en Chine et dans plusieurs économies émergentes. Par ailleurs, la demande physique est restée résiliente, notamment dans les secteurs technologiques et de la bijouterie. Toutefois, les fonds négociés en bourse (ETF) ont continué à enregistrer des sorties nettes, principalement en Europe et en Amérique du Nord, limitant une partie de la progression. Malgré ces vents contraires, les perspectives restaient globalement favorables pour le marché aurifère, soutenu par un climat d'incertitude économique et des attentes de baisse des taux d'intérêt.

Juin a marqué un tournant avec une phase de consolidation. L'or a reculé de 0,3 % sur le mois, pénalisé par un renforcement du dollar et des marchés actions plus stables. Malgré cette correction, une enquête du World Gold Council a révélé que 80% des banques centrales prévoient d'augmenter leurs réserves d'or au cours des 12 prochains mois, confirmant l'attractivité du métal précieux sur le long terme. Cette tendance a été renforcée par une perception plus négative du rôle du dollar américain dans les réserves mondiales, de nombreuses banques centrales estimant que son poids diminuera dans les années à venir.

En conclusion, le deuxième trimestre 2024 a été marqué par une forte volatilité et des records historiques, avant une consolidation en juin.

### Troisième trimestre :

Le troisième trimestre a été influencé par une progression soutenue du cours de l'or, atteignant de nouveaux sommets historiques. Porté par des perspectives de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, une forte demande des banques centrales et un climat géopolitique incertain, le métal précieux a poursuivi son ascension, franchissant des seuils symboliques tout au long de la période.

En juillet, l'or a connu une reprise notable, atteignant un sommet de \$ 2.482 l'once. La confirmation du ralentissement de l'inflation et des signes de modération sur le marché de l'emploi américain ont renforcé

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

les anticipations d'un assouplissement monétaire par la Réserve fédérale, rendant l'or plus attractif face aux actifs obligataires. En parallèle, l'incertitude géopolitique s'est accentuée, avec des tensions persistantes en Ukraine, au Moyen-Orient et en Asie, poussant les investisseurs à se tourner vers le métal précieux comme valeur refuge. La demande des banques centrales est restée soutenue, plusieurs pays émergents cherchant à diversifier leurs réserves et à réduire leur dépendance au dollar.

Le mois d'août a prolongé cette dynamique, avec l'once d'or franchissant le seuil des \$2.503. La perspective d'une baisse des taux par la Fed a continué de peser sur le dollar, renforçant l'attractivité du métal jaune. Par ailleurs, les incertitudes entourant l'élection présidentielle américaine et la montée des tensions entre la Chine et Taïwan ont accentué la demande d'or. Sur le marché physique, la Chine a vu une hausse marquée des achats de lingots et de pièces d'or, tandis que les banques centrales ont poursuivi leurs acquisitions à un rythme soutenu. Certains analystes ont commencé à évoquer la possibilité que l'once atteigne \$3.000 courant 2025, voire fin 2024, si ces tendances se poursuivaient.

En septembre, l'or a franchi un nouveau cap, atteignant \$2.600 après l'annonce de la première baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale en quatre ans. La détente monétaire a renforcé l'intérêt des investisseurs pour l'or, qui devient plus compétitif face aux obligations d'État et au dollar. En parallèle, les achats des banques centrales et le regain d'intérêt pour les ETF adossés à l'or ont contribué à soutenir les cours. Dans ce contexte, la tendance haussière pourrait se poursuivre dans les prochains mois, avec des perspectives toujours favorables pour le métal précieux.

En conclusion, le troisième trimestre 2024 a été marqué par une progression constante des cours de l'or, portée par un environnement économique et géopolitique incertain. La demande des banques centrales, l'affaiblissement du dollar et l'attrait du métal jaune comme valeur refuge laissent présager une poursuite de cette dynamique haussière, avec la possibilité d'atteindre de nouveaux records d'ici la fin de l'année.

### Quatrième trimestre :

Le quatrième trimestre a été frappé par une volatilité accrue sur le marché de l'or, avec des records historiques atteints avant une phase de correction. Soutenu par des politiques monétaires plus accommodantes, des tensions géopolitiques persistantes et une demande toujours forte des banques centrales, le métal jaune a continué d'attirer les investisseurs malgré des fluctuations marquées.

En octobre, l'or a enregistré une forte progression, dépassant le seuil de \$2.700 l'once. Cette hausse a été alimentée par les premières baisses de taux directeurs des grandes banques centrales, notamment la Réserve fédérale et la BCE, rendant l'or plus attractif face aux actifs obligataires. L'intensification des tensions au Moyen-Orient et en Ukraine a renforcé la demande pour le métal précieux, perçu comme une valeur refuge dans un contexte d'incertitude. Par ailleurs, les banques centrales, en particulier celles des économies émergentes, ont poursuivi leurs achats pour diversifier leurs réserves.

Le mois de novembre a marqué un tournant, avec un léger repli des cours après les sommets atteints en octobre. L'once d'or, qui avait dépassé \$2.760, a subi une correction sous l'effet de prises de bénéfices et d'un rebond temporaire des rendements obligataires américains. Toutefois, la demande institutionnelle est restée soutenue, notamment en raison des tensions persistantes entre les grandes puissances mondiales et des anticipations de nouvelles baisses de taux en 2025. De plus, la Chine a poursuivi ses acquisitions stratégiques d'or, renforçant les perspectives haussières à long terme.

En décembre, l'or a continué d'évoluer dans un environnement incertain, consolidant ses niveaux élevés malgré une volatilité accrue. La comparaison avec le bitcoin s'est intensifiée, les deux actifs étant souvent présentés comme des alternatives aux monnaies traditionnelles. Cependant, l'or conserve un profil plus stable, soutenu par sa demande industrielle et son rôle historique de réserve de valeur. Alors que les perspectives économiques restent incertaines, certains analystes estiment que l'or pourrait franchir la barre des \$3.000 l'once en 2025, porté par la poursuite des politiques monétaires accommodantes et les tensions géopolitiques persistantes.

# FINALTIS FUNDS

## Rapport du Gestionnaire

---

En conclusion, le quatrième trimestre 2024 a confirmé l'attrait de l'or dans un contexte de forte incertitude économique et géopolitique. Malgré une correction en fin de période, les fondamentaux restent solides, soutenant les perspectives haussières pour l'année à venir.

Pour mémoire, Finaltis Funds – Gold repose sur une approche « quantamentale » favorisant les minières aurifères aux métriques d'exploitation et de bilan les plus solides, les plus diversifiées et les moins sujettes aux risques extra-financiers, car opérant dans les juridictions les plus protectrices et adoptant les pratiques ESG analysées comme les plus vertueuses par l'équipe de gestion.

Luxembourg, le 13 février 2025



**KPMG Audit S.à r.l.**  
39, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

Tel.: +352 22 51 51 1  
Fax: +352 22 51 71  
E-mail: [info@kpmg.lu](mailto:info@kpmg.lu)  
Internet: [www.kpmg.lu](http://www.kpmg.lu)

Aux Actionnaires de  
FINALTIS FUNDS  
12, Rue Eugène Ruppert  
L-2453 Luxembourg

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

### ***Rapport sur l'audit des états financiers***

#### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FINALTIS FUNDS et de chacun de ses compartiments (« le Fonds »), comprenant l'état du patrimoine et l'état du portefeuille-titres au 31 décembre 2024 ainsi que l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de FINALTIS FUNDS et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (« Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration du Fonds considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou l'un de ses compartiments ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### ***Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, 17 mars 2025

KPMG Audit S.à r.l.  
Cabinet de révision agréé



Engin Irçag

# FINALTIS FUNDS

## Etat combiné du patrimoine au 31 décembre 2024

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	44.284.240,48
Avoirs en banque		269.657,38
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.369,78
Dividendes à recevoir sur actions		6.139,08
Montants à recevoir sur souscriptions		13.176,38
Montants à recevoir sur ventes de titres		139.394,75
<b>Total Actif</b>		<b>44.713.977,85</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	220.998,45
Intérêts débiteurs à payer		1.127,22
Montants à payer sur rachats		51.008,37
Pertes non réalisées sur changes à terme	12	35.595,33
<b>Total Exigible</b>		<b>308.729,37</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>44.405.248,48</b>

# FINALTIS FUNDS

## Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1f	458.183,54
Intérêts créditeurs		14.989,61
Récupérations de taxes		5.720,40
<b>Total Revenus</b>		<b>478.893,55</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	7	772.443,08
Commission de distribution		2.579,29
Commission de banque dépositaire	9	39.689,63
Taxe d'abonnement	6	32.696,83
Frais d'administration	10	152.547,08
Frais et commissions divers	11	195.876,14
Frais de transactions	5	38.323,28
Intérêts débiteurs		4.434,45
Redevance aux autorités étrangères		25.914,55
<b>Total Charges</b>		<b>1.264.504,33</b>
<b>Revenus / (Pertes) Net(te)s</b>		<b>-785.610,78</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	3.300.386,12
- sur devises	1b	-35.131,97
- sur changes à terme		-589.624,13
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>1.890.019,24</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	5.422.676,76
- sur changes à terme		-28.276,61
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>7.284.419,39</b>
- Souscriptions		5.661.167,17
- Rachats		-14.717.416,08
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>-1.771.829,51</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>		<b>45.433.429,48</b>
<b>Différence de change de l'actif net du 31.12.23 au 31.12.24</b>	1g	<b>743.648,51</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>44.405.248,48</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat du patrimoine au 31 décembre 2024

DIGITAL LEADERS		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	21.896.342,34
Avoirs en banque		97.988,03
Intérêts à recevoir sur compte courant		1.177,53
Dividendes à recevoir sur actions		4.128,25
Montants à recevoir sur souscriptions		732,72
Montants à recevoir sur ventes de titres		71.260,21
<b>Total Actif</b>		<b>22.071.629,08</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	102.324,03
Intérêts débiteurs à payer		966,88
Montants à payer sur rachats		15.371,74
Pertes non réalisées sur changes à terme	12	23.051,53
<b>Total Exigible</b>		<b>141.714,18</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>21.929.914,90</b>
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- D (GBP)		152,569
- I		2.598,492
- R		2.383,035
- RH		2.826,221
- USD (USD)		331,023
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- D (GBP)		3.118,38
- I		3.408,92
- R		2.910,97
- RH		1.751,83
- USD (USD)		1.903,29

# FINALTIS FUNDS

## Etat du patrimoine au 31 décembre 2024

EUROPE SELECTION		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	11.556.380,47
Avoirs en banque		57.073,29
Intérêts à recevoir sur compte courant		56,17
Dividendes à recevoir sur actions		759,03
Montants à recevoir sur souscriptions		0,00
Montants à recevoir sur ventes de titres		68.134,54
<b>Total Actif</b>		<b>11.682.403,50</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	63.096,77
Intérêts débiteurs à payer		0,00
Montants à payer sur rachats		13.647,68
Pertes non réalisées sur changes à terme	12	0,00
<b>Total Exigible</b>		<b>76.744,45</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>11.605.659,05</b>
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- EUR		<b>2.677,457</b>
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- EUR		<b>4.334,58</b>

# FINALTIS FUNDS

## Etat du patrimoine au 31 décembre 2024

<b>GOLD</b>		
	NOTES	VALEUR (EN USD)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	11.216.036,55
Avoirs en banque		118.664,22
Intérêts à recevoir sur compte courant		140,91
Dividendes à recevoir sur actions		1.296,24
Montants à recevoir sur souscriptions		12.885,41
Montants à recevoir sur ventes de titres		0,00
<b>Total Actif</b>		<b>11.349.023,33</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	57.550,66
Intérêts débiteurs à payer		166,02
Montants à payer sur rachats		22.769,56
Pertes non réalisées sur changes à terme	12	12.989,11
<b>Total Exigible</b>		<b>93.475,35</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>11.255.547,98</b>
Nombre d'actions en circulation (à la fin de l'exercice)		
- EUR		<b>92.864,581</b>
- USD		<b>134.778,283</b>
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de l'exercice)		
- EUR		<b>38,89</b>
- USD		<b>55,77</b>

# FINALTIS FUNDS

## Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

DIGITAL LEADERS		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1f	77.343,58
Intérêts créditeurs		5.436,04
Récupérations de taxes		2.216,63
<b>Total Revenus</b>		<b>84.996,25</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	7	330.745,57
Commission de distribution		942,23
Commission de banque dépositaire	9	14.273,17
Taxe d'abonnement	6	9.491,34
Frais d'administration	10	70.947,61
Frais et commissions divers	11	82.663,00
Frais de transactions	5	2.769,11
Intérêts débiteurs		2.709,46
Redevance aux autorités étrangères		8.100,00
<b>Total Charges</b>		<b>522.641,49</b>
<b>Revenus / (Pertes) Net(te)s</b>		<b>-437.645,24</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	1.339.183,98
- sur devises	1b	-7.487,53
- sur changes à terme		-269.096,62
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>624.954,59</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	5.223.225,60
- sur changes à terme		-20.179,05
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>5.828.001,14</b>
- Souscriptions		2.814.330,52
- Rachats		-3.908.095,55
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>4.734.236,11</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>		<b>17.195.678,79</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>21.929.914,90</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

EUROPE SELECTION		
	NOTES	VALEUR (EN EUR)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1f	207.686,09
Intérêts créditeurs		3.328,71
Récupérations de taxes		3.503,77
<b>Total Revenus</b>		<b>214.518,57</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	7	244.985,07
Commission de distribution		937,20
Commission de banque dépositaire	9	13.124,08
Taxe d'abonnement	6	13.570,16
Frais d'administration	10	33.503,49
Frais et commissions divers	11	56.258,93
Frais de transactions	5	14.877,54
Intérêts débiteurs		203,32
Redevance aux autorités étrangères		8.324,35
<b>Total Charges</b>		<b>385.784,14</b>
<b>Revenus / (Pertés) Net(te)s</b>		<b>-171.265,57</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	773.396,06
- sur devises	1b	807,55
- sur changes à terme		0,00
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>602.938,04</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	-384.958,33
- sur changes à terme		0,00
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>217.979,71</b>
- Souscriptions		1.178.191,09
- Rachats		-6.892.354,49
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>-5.496.183,69</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>		<b>17.101.842,74</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>11.605.659,05</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

GOLD		
	NOTES	VALEUR (EN USD)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1f	179.300,83
Intérêts créditeurs		6.445,84
Récupérations de taxes		0,00
<b>Total Revenus</b>		<b>185.746,67</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	7	203.695,73
Commission de distribution		724,70
Commission de banque dépositaire	9	12.728,76
Taxe d'abonnement	6	9.977,38
Frais d'administration	10	49.803,39
Frais et commissions divers	11	58.976,08
Frais de transactions	5	21.410,65
Intérêts débiteurs		1.575,70
Redevance aux autorités étrangères		9.827,10
<b>Total Charges</b>		<b>368.719,49</b>
<b>Revenus / (Pertes) Net(te)s</b>		<b>-182.972,82</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	1.229.973,20
- sur devises	1b	-29.462,04
- sur changes à terme		-331.906,24
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>685.632,10</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	605.156,03
- sur changes à terme		-8.385,02
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>1.282.403,11</b>
- Souscriptions		1.727.882,48
- Rachats		-4.056.018,33
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>-1.045.732,74</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>		<b>12.301.280,72</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>		<b>11.255.547,98</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

DIGITAL LEADERS					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>					
<b>Actions Cotées ou Négociées</b>					
ASML HOLDING NV	1.215	EUR	777.051,43	824.620,50	3,76%
DASSAULT SYSTEMES SE	17.720	EUR	593.314,40	593.620,00	2,71%
SAP	2.470	EUR	311.275,63	583.661,00	2,66%
<b>Total EURO</b>			<b>1.681.641,46</b>	<b>2.001.901,50</b>	<b>9,13%</b>
ALIBABA GROUP HLDG LTD	37.100	HKD	913.133,10	380.053,96	1,73%
TENCENT HOLDINGS LTD	13.500	HKD	414.662,33	699.864,49	3,19%
<b>Total DOLLAR DE HONG-KONG</b>			<b>1.327.795,43</b>	<b>1.079.918,45</b>	<b>4,92%</b>
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	39.218	TWD	401.538,51	1.241.867,43	5,66%
<b>Total DOLLAR TAIWANAIS</b>			<b>401.538,51</b>	<b>1.241.867,43</b>	<b>5,66%</b>
ACCENTURE PLC -A-	2.275	USD	408.726,42	772.884,84	3,52%
ADOBE SYSTEMS INC	1.200	USD	580.190,18	515.322,07	2,35%
ADVANCED MICRO DEVICES INC.	7.730	USD	919.790,95	901.696,48	4,11%
AIRBNB	4.680	USD	509.921,48	593.914,82	2,71%
ALPHABET INC	6.520	USD	557.634,25	1.191.922,74	5,44%
AMAZON.COM INC.	5.650	USD	575.074,70	1.197.057,94	5,46%
APPLE INC	4.530	USD	657.948,47	1.095.511,93	5,00%
BOOKING HOLDINGS	133	USD	285.448,93	638.145,69	2,91%
ILLUMINA INC.	1.300	USD	354.246,13	167.763,40	0,76%
INTEL CORP	13.500	USD	508.484,42	261.395,46	1,19%
INTUITIVE SURGICAL INC	730	USD	139.043,49	367.967,94	1,68%
MASTERCARD INC - A	1.143	USD	390.944,04	581.235,64	2,65%
META PLATFORMS	1.455	USD	256.180,94	822.710,82	3,75%
MICROSOFT CORP.	2.895	USD	619.188,59	1.178.408,98	5,37%
NETFLIX INC.	840	USD	492.153,70	723.040,85	3,30%
NVIDIA CORP	5.600	USD	51.366,74	726.242,39	3,31%
PALANTIR TECHNOLOGIES INC. -A-	7.830	USD	115.918,43	571.881,12	2,61%
PAYPAL HOLDINGS INC	9.440	USD	802.267,97	778.082,09	3,55%
SALESFORCE	1.768	USD	305.980,07	570.830,94	2,60%
SHOPIFY INC - CLASS A	6.350	USD	663.400,60	652.047,80	2,97%
SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	1.670	USD	432.443,06	721.510,96	3,29%
TESLA MOTORS INC	3.950	USD	744.744,42	1.540.480,93	7,02%
VISA INC. -A-	3.285	USD	687.899,65	1.002.599,13	4,57%
<b>Total DOLLAR DES ETATS-UNIS</b>			<b>11.058.997,63</b>	<b>17.572.654,96</b>	<b>80,13%</b>
<b>Total Actions Cotées ou Négociées</b>			<b>14.469.973,03</b>	<b>21.896.342,34</b>	<b>99,85%</b>
<b>Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>			<b>14.469.973,03</b>	<b>21.896.342,34</b>	<b>99,85%</b>
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>			<b>14.469.973,03</b>	<b>21.896.342,34</b>	<b>99,85%</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

EUROPE SELECTION					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>					
<b>Actions Cotées ou Négociées</b>					
ALCON S.A.	6.626	CHF	505.410,56	542.958,50	4,68%
LINDT & SPRUENGLI	35	CHF	388.967,26	375.566,09	3,24%
STRAUMANN HLDG	1.713	CHF	248.447,71	208.546,27	1,80%
<b>Total FRANC SUISSE</b>			<b>1.142.825,53</b>	<b>1.127.070,86</b>	<b>9,71%</b>
COLOPLAST A/S -B-	2.687	DKK	304.654,99	283.283,97	2,44%
NOVO NORDISK A/S-B	7.974	DKK	578.072,04	667.453,93	5,75%
<b>Total COURONNE DANOISE</b>			<b>882.727,03</b>	<b>950.737,90</b>	<b>8,19%</b>
AIR LIQUIDE	2.420	EUR	405.330,25	379.746,40	3,27%
AMADEUS IT GROUP S.A.	4.367	EUR	296.344,62	297.829,40	2,57%
AMPLIFON Spa	7.475	EUR	244.731,50	185.753,75	1,60%
ASML HOLDING NV	1.111	EUR	765.161,90	754.035,70	6,50%
DASSAULT SYSTEMES SE	14.720	EUR	585.283,87	493.120,00	4,25%
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	25.306	EUR	317.843,36	152.291,51	1,31%
ESSILOR LUXOTTICA S.A.	3.172	EUR	541.587,28	747.323,20	6,44%
FERRARI NV	1.256	EUR	378.276,90	517.974,40	4,46%
GERONIMO MARTINS	14.804	EUR	371.876,48	273.133,80	2,35%
HERMES INTERNATIONAL S.A.	182	EUR	350.619,36	422.604,00	3,64%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL S.A.	9.875	EUR	427.714,38	490.195,00	4,22%
L'OREAL	1.604	EUR	687.767,00	548.327,40	4,72%
L'OREAL S.A. PRIME DE FIDELITE	692	EUR	293.408,00	236.560,20	2,04%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	945	EUR	757.196,58	600.547,50	5,17%
MONCLER SpA	5.500	EUR	293.482,35	280.390,00	2,42%
PERNOD RICARD S.A.	4.000	EUR	642.465,75	436.000,00	3,76%
WOLTERS KLUWER N.V.	1.930	EUR	219.893,16	309.572,00	2,67%
<b>Total EURO</b>			<b>7.578.982,74</b>	<b>7.125.404,26</b>	<b>61,40%</b>
EXPERIAN PLC	5.453	GBP	185.646,02	227.208,33	1,96%
HALMA PLC	6.973	GBP	181.253,24	226.782,74	1,95%
<b>Total LIVRE STERLING</b>			<b>366.899,26</b>	<b>453.991,07</b>	<b>3,91%</b>
ASSA ABLOY AB -B-	10.957	SEK	241.716,65	312.961,38	2,70%
<b>Total COURONNE SUÉDOISE</b>			<b>241.716,65</b>	<b>312.961,38</b>	<b>2,70%</b>
ACCENTURE PLC -A-	1.858	USD	544.386,61	631.217,60	5,44%
LINDE PLC NPV -NEW-	1.240	USD	449.059,81	501.352,78	4,32%
SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	1.050	USD	225.195,09	453.644,62	3,91%
<b>Total DOLLAR DES ETATS-UNIS</b>			<b>1.218.641,51</b>	<b>1.586.215,00</b>	<b>13,67%</b>
<b>Total Actions Cotées ou Négociées</b>			<b>11.431.792,72</b>	<b>11.556.380,47</b>	<b>99,58%</b>
			<b>11.431.792,72</b>	<b>11.556.380,47</b>	<b>99,58%</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

EUROPE SELECTION					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% de l'actif net
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Total du Portefeuille-Titres			11.431.792,72	11.556.380,47	99,58%

# FINALTIS FUNDS

## Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

GOLD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en USD)	Valeur d'évaluation (en USD)	% de l'actif net
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>					
<b>Actions Cotées ou Négociées</b>					
BELLEVUE GOLD LTD	148.989	AUD	122.177,32	103.777,62	0,92%
CAPRICORN METALS LTD	43.424	AUD	124.512,27	168.844,31	1,50%
EMERALD RESOURCES NL	54.446	AUD	93.401,18	109.558,56	0,97%
EVOLUTION MINING LTD	139.401	AUD	352.855,30	415.152,76	3,69%
GENESIS MINERALS LTD	96.425	AUD	106.198,52	147.463,17	1,31%
GOLD ROAD RESOURCES LTD	199.896	AUD	212.585,33	253.720,13	2,25%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	40.384	AUD	370.351,96	386.058,92	3,43%
PERSEUS MINING LTD	101.152	AUD	118.251,99	160.955,03	1,43%
RAMELIUS RESOURCES LTD	121.669	AUD	113.746,55	155.936,31	1,39%
REGIS RESOURCES LTD	104.007	AUD	126.726,18	164.210,04	1,46%
RESOLUTE MINING LTD	213.251	AUD	57.571,44	52.153,70	0,46%
VAULT MINERALS	589.571	AUD	139.861,05	120.461,15	1,07%
WEST AFRICAN RESOURCES LTD	125.061	AUD	76.243,33	111.114,51	0,99%
WESTGOLD RESOURCES LTD	72.658	AUD	127.527,09	127.311,27	1,13%
<b>Total DOLLAR AUSTRALIEN</b>			<b>2.142.009,51</b>	<b>2.476.717,48</b>	<b>22,00%</b>
AGNICO EAGLE MINES LTD	7.002	CAD	410.183,06	547.523,39	4,86%
ALAMOS GOLD -A- INC.	19.388	CAD	234.207,18	357.510,68	3,18%
B2GOLD CORP.	54.446	CAD	179.504,44	133.257,34	1,18%
CALIBRE MINING CORP	85.753	CAD	130.590,77	128.194,76	1,14%
CENTERRA GOLD INC.	27.758	CAD	165.956,05	157.878,86	1,40%
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	18.399	CAD	126.487,04	166.822,38	1,48%
ELDORADO GOLD CORP.	14.723	CAD	148.849,07	218.870,14	1,94%
ENDEAVOUR MINING PLC	11.325	CAD	247.022,10	205.129,65	1,82%
EQUINOX GOLD CORP.	23.573	CAD	116.133,80	118.668,63	1,05%
FORTUNA MIN	37.111	CAD	122.448,06	159.209,99	1,41%
FRANCO-NEVADA CORP.	4.735	CAD	605.975,05	556.139,25	4,94%
IAMGOLD CORP.	26.605	CAD	72.683,07	137.446,78	1,22%
K92 MINING INC.	21.631	CAD	103.077,38	130.550,58	1,16%
KINROSS GOLD CORP.	45.078	CAD	256.367,02	418.435,38	3,72%
MAG SILVER CORP.	8.530	CAD	86.190,81	115.833,39	1,03%
NEW GOLD INC.	64.200	CAD	70.933,38	160.255,14	1,42%
OCEANAGOLD CORP.	64.545	CAD	130.564,84	178.619,21	1,59%
PAN AMERICAN SILVER CORP.	10.598	CAD	176.346,14	214.289,46	1,90%
SANDSTORM GOLD LTD	27.952	CAD	137.284,50	156.261,30	1,39%
SILVERCREST METALS INC.	15.954	CAD	76.565,10	145.430,26	1,29%
SSR MINING INC.	24.446	CAD	289.370,45	170.656,96	1,52%
TOREX GOLD RESOURCES INC.	8.387	CAD	116.388,83	165.151,45	1,47%
WESDOME GOLD MINES LTD	20.228	CAD	107.440,52	181.577,35	1,61%
WHEATON PRECIOUS METALS CORP.	9.551	CAD	475.754,34	537.320,66	4,77%
<b>Total DOLLAR CANADIEN</b>			<b>4.586.323,00</b>	<b>5.461.032,99</b>	<b>48,52%</b>
PAN AFRICAN RES	224.004	GBP	91.636,84	96.367,84	0,86%
RIO TINTO PLC	11.217	GBP	711.439,43	663.505,15	5,89%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Etat du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

GOLD					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en USD)	Valeur d'évaluation (en USD)	% de l'actif net
<b>Total LIVRE STERLING</b>			<b>803.076,27</b>	<b>759.872,99</b>	<b>6,75%</b>
ANGLOGOLD ASHANTI	14.508	USD	277.587,98	334.844,64	2,97%
BUENAVENTURA -SP ADR- -B-	14.094	USD	116.853,52	162.362,88	1,44%
COEUR MINING INC.	23.314	USD	68.076,88	133.356,08	1,18%
DRDGOLD -ADR-REPR.10SH-	12.676	USD	121.462,06	109.393,88	0,97%
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	20.450	USD	119.610,57	112.270,50	1,00%
GOLD FIELDS LTD -ADR-	14.667	USD	186.406,14	193.604,40	1,72%
HARMONY GOLD MINING	16.935	USD	72.481,80	139.036,35	1,24%
HECLA MINING CO	22.223	USD	117.781,90	109.114,93	0,97%
NEWMONT CORP.	5.356	USD	221.091,84	199.350,32	1,77%
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD	21.957	USD	320.469,17	397.421,70	3,53%
ROYAL GOLD INC.	3.882	USD	488.007,02	511.841,70	4,55%
SILVERCORP METALS INC.	38.541	USD	153.405,21	115.815,71	1,03%
<b>Total DOLLAR DES ETATS-UNIS</b>			<b>2.263.234,09</b>	<b>2.518.413,09</b>	<b>22,37%</b>
<b>Total Actions Cotées ou Négociées</b>			<b>9.794.642,87</b>	<b>11.216.036,55</b>	<b>99,65%</b>
<b>Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>			<b>9.794.642,87</b>	<b>11.216.036,55</b>	<b>99,65%</b>
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>			<b>9.794.642,87</b>	<b>11.216.036,55</b>	<b>99,65%</b>

# FINALTIS FUNDS

## Répartition géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

DIGITAL LEADERS	% DE L'ACTIF NET
ÉTATS-UNIS	70,36 %
TAIWAN	5,66 %
ILES CAYMAN	4,92 %
PAYS-BAS	3,76 %
IRLANDE	3,52 %
LUXEMBOURG	3,29 %
CANADA	2,97 %
FRANCE	2,71 %
ALLEMAGNE	2,66 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,85 %</b>

EUROPE SELECTION	% DE L'ACTIF NET
FRANCE	33,30 %
PAYS-BAS	14,94 %
IRLANDE	9,76 %
SUISSE	9,71 %
DANEMARK	8,19 %
ESPAGNE	6,79 %
ITALIE	4,02 %
LUXEMBOURG	3,91 %
SUÈDE	2,70 %
PORTUGAL	2,35 %
JERSEY	1,96 %
ROYAUME-UNI	1,95 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,58 %</b>

GOLD	% DE L'ACTIF NET
CANADA	52,26 %
AUSTRALIE	22,00 %
ROYAUME-UNI	11,55 %
ÉTATS-UNIS	8,47 %
AFRIQUE DU SUD	3,93 %
PÉROU	1,44 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,65 %</b>

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse géographique qui a orienté la sélection d'actif.

# FINALTIS FUNDS

## Répartition économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

DIGITAL LEADERS	% DE L'ACTIF NET
-----------------	------------------

IT & INTERNET	40,25 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	18,04 %
VEHICULES ROUTIERS	7,02 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,46 %
DISTRIBUTION	5,46 %
TELECOMMUNICATIONS	5,00 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	4,57 %
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,38 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,52 %
SERVICES DIVERS	2,71 %
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,44 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,85 %</b>

EUROPE SELECTION	% DE L'ACTIF NET
------------------	------------------

PHARMACIE - COSMETIQUE	24,79 %
TEXTILE & HABILLEMENT	11,23 %
IT & INTERNET	10,72 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,45 %
DISTRIBUTION	6,58 %
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,44 %
BOISSONS & TABACS	5,07 %
SOINS & SERVICE DE SANTE	4,68 %
VEHICULES ROUTIERS	4,46 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,32 %
PRODUITS CHIMIQUES	3,27 %
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,24 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,70 %
DIFFUSION & EDITION	2,67 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	1,96 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,58 %</b>

GOLD	% DE L'ACTIF NET
------	------------------

METAUX & PIERRES PRECIEUSES	58,07 %
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	18,84 %
METAUX NON-FERREUX	9,61 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,55 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,83 %
DIVERS	3,53 %
DIVERS BIENS DE CAPITAUX	1,22 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,65 %</b>

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actif.

# FINALTIS FUNDS

## Répartition par devises du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

<b>DIGITAL LEADERS</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
DOLLAR DES ETATS-UNIS	80,14 %
EURO	9,13 %
DOLLAR TAIWANAI	5,66 %
DOLLAR DE HONG-KONG	4,92 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,85 %</b>

<b>EUROPE SELECTION</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
EURO	61,40 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	13,67 %
FRANC SUISSE	9,71 %
COURONNE DANOISE	8,19 %
LIVRE STERLING	3,91 %
COURONNE SUÉDOISE	2,70 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,58 %</b>

<b>GOLD</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
DOLLAR CANADIEN	48,53 %
DOLLAR DES ETATS-UNIS	22,37 %
DOLLAR AUSTRALIEN	22,00 %
LIVRE STERLING	6,75 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>99,65 %</b>

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse par devises qui a orienté la sélection d'actif.

# FINALTIS FUNDS

## Changements intervenus dans le nombre d'actions

### DIGITAL LEADERS

Actions en circulation au début de l'exercice	- D (GBP)	175,483
	- I	2.713,405
	- R	3.058,275
	- RH	2.442,701
	- USD (USD)	323,327
Actions émises au cours de l'exercice	- D (GBP)	0,000
	- I	356,818
	- R	155,543
	- RH	707,657
	- USD (USD)	27,696
Actions remboursées au cours de l'exercice	- D (GBP)	22,914
	- I	471,731
	- R	830,783
	- RH	324,137
	- USD (USD)	20,000
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- D (GBP)	152,569
	- I	2.598,492
	- R	2.383,035
	- RH	2.826,221
	- USD (USD)	331,023

### EUROPE SELECTION

Actions en circulation au début de l'exercice	- EUR	3.963,350
Actions émises au cours de l'exercice	- EUR	264,520
Actions remboursées au cours de l'exercice	- EUR	1.550,413
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- EUR	2.677,457

### GOLD

Actions en circulation au début de l'exercice	- EUR	90.443,430
	- USD	174.015,291
Actions émises au cours de l'exercice	- EUR	22.272,519
	- USD	16.755,109
Actions remboursées au cours de l'exercice	- EUR	19.851,368
	- USD	55.992,117
Actions en circulation à la fin de l'exercice	- EUR	92.864,581
	- USD	134.778,283

# FINALTIS FUNDS

## Evolution du Capital, de l'actif net total de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'ÉVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEVISE
DIGITAL LEADERS (EUR)	31.12.2022	13.202.805,09	- D (GBP)	196,448	1.637,06	GBP
			- I	3.475,976	1.674,36	EUR
			- R	3.003,571	1.458,67	EUR
			- RH	2.403,701	934,43	EUR
			- USD (USD)	435,327	963,50	USD
	31.12.2023	17.195.678,79	- D (GBP)	175,483	2.324,67	GBP
			- I	2.713,405	2.429,57	EUR
			- R	3.058,275	2.095,50	EUR
			- RH	2.442,701	1.351,10	EUR
			- USD (USD)	323,327	1.447,08	USD
	31.12.2024	21.929.914,90	- D (GBP)	152,569	3.118,38	GBP
			- I	2.598,492	3.408,92	EUR
			- R	2.383,035	2.910,97	EUR
			- RH	2.826,221	1.751,83	EUR
			- USD (USD)	331,023	1.903,29	USD
EUROPE SELECTION (EUR)	04.07.2023(*)	17.829.982,17	- EUR	4.215,161	4.229,96	EUR
	31.12.2023	17.101.842,74	- EUR	3.963,350	4.315,00	EUR
	31.12.2024	11.605.659,05	- EUR	2.677,457	4.334,58	EUR
GOLD (USD)	04.07.2023(*)	13.642.966,39	- EUR	87.377,157	34,96	EUR
			- USD	213.702,519	48,26	USD
	31.12.2023	12.301.280,72	- EUR	90.443,430	35,79	EUR
			- USD	174.015,291	50,14	USD
	31.12.2024	11.255.547,98	- EUR	92.864,581	38,89	EUR
			- USD	134.778,283	55,77	USD

(\*) Date de la dernière VNI utilisée pour le calcul du ratio d'échange de la fusion

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

---

### NOTE 1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la SICAV sont établis selon le principe de continuité d'exploitation conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif, sur la base des valeurs nettes d'inventaire officielles calculées au 31 décembre 2024 à la clôture de l'exercice.

#### a) Evaluation du portefeuille-titres et des instruments dérivés

Les titres cotés à une bourse officielle sont évalués sur la base du dernier cours de clôture disponible au 31 décembre 2024 et, s'il y a plusieurs marchés, au cours du marché principal du titre en question. La valeur de marché des contrats de change à terme est basée sur le taux de change à terme de la devise sous-jacente le jour de l'évaluation.

#### b) Plus ou moins-values nettes réalisées sur investissements

Les plus ou moins-values nettes réalisées sur ventes de titres sont calculées sur base du coût moyen des titres vendus.

Le montant des plus ou moins-values nettes réalisées imputable à la variation des cours de change est enregistré dans le poste de "Plus ou moins-value nette réalisée sur devises" lors de l'opération de vente.

#### c) Conversion des devises étrangères

Tous les avoirs non exprimés en la devise du compartiment concerné sont convertis en la devise du compartiment aux cours de change en vigueur à Luxembourg à la date de clôture de l'exercice.

#### d) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Pour les titres libellés en devises autres que la devise de la SICAV, le coût d'acquisition est calculé sur base du cours de change en vigueur au jour de l'achat.

#### e) Variation des plus ou moins-values nettes non réalisées

La variation des plus ou moins-values nettes non réalisées sur investissements à la fin de l'exercice figure dans le résultat des opérations.

#### f) Revenus, dépenses et provisions y relatives

Les intérêts sont comptabilisés chaque jour et les dividendes sont enregistrés à l' "ex-date". Les intérêts et revenus sont comptabilisés nets des précomptes mobiliers non recouvrables.

#### g) Etats financiers combinés

Les actifs nets des différents compartiments de la SICAV sont exprimés dans leur devise de référence.

Les états financiers combinés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment, convertie dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers.

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

La différence de change au niveau de l'actif net total de la SICAV est due aux variations entre le cours de change des devises dans lesquelles sont libellés l'actif net des différents compartiments et la devise de référence de la SICAV et ce, entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024.

### h) Variation du portefeuille-titres

Le tableau des variations du portefeuille-titres des compartiments est disponible sans frais au siège de la SICAV.

### NOTE 2 - TAUX DE CHANGE

Voici les principaux taux de change appliqués au 31 décembre 2024 :

1 EUR =	1,67245	AUD
1 EUR =	1,48925	CAD
1 EUR =	0,93845	CHF
1 EUR =	7,45725	DKK
1 EUR =	0,82680	GBP
1 EUR =	8,04370	HKD
1 EUR =	162,73920	JPY
1 EUR =	11,44150	SEK
1 EUR =	33,94835	TWD
1 EUR =	1,03550	USD

### NOTE 3 - TAXES ET FRAIS À PAYER

Commission de gestion	69.814,36	EUR
Commission de banque dépositaire	7.286,94	EUR
Taxe d'abonnement	5.551,85	EUR
Frais et commissions divers	138.345,30	EUR
Total	220.998,45	EUR

### NOTE 4 - COMMISSIONS SUR SOUSCRIPTIONS

Dans les classes et catégories d'actions de DIGITAL LEADERS, le prix de souscription se compose :

(i) de la valeur nette d'inventaire d'une action augmentée,

(ii) d'un droit d'entrée qui ne peut pas dépasser :

- 3% de la valeur nette d'inventaire d'une action des classes "R" et "RH" du compartiment ;

- 5% de la valeur nette d'inventaire d'une action de la classe "D" du compartiment

et qui peut être ristourné en tout ou en partie à des intermédiaires agréés.

Il n'y a aucun droit d'entrée pour les actions des classes "I" et "USD" du compartiment.

Dans les classes et catégories d'actions des compartiments EUROPE SELECTION et GOLD, le prix de souscription se compose :

(i) de la valeur nette d'inventaire d'une action augmentée,

(ii) d'un droit d'entrée qui ne peut pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire d'une action et qui peut être ristourné en tout ou en partie à des intermédiaires agréés.

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

### NOTE 5 - FRAIS DE TRANSACTIONS

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, un fonds supporte des coûts de transaction liés à l'activité de négociation de son portefeuille. Le tableau ci-dessous présente les coûts de transaction séparément identifiables encourus par chaque compartiment pour l'exercice clos. Ils comprennent les frais de commission, les frais de règlement et les frais de courtage. Tous les coûts de transaction ne sont pas identifiables séparément. Pour les investissements à revenu fixe, les contrats de change à terme et les autres contrats dérivés, les coûts de transaction sont inclus dans le prix d'achat et de vente de l'investissement. Bien qu'ils ne soient pas identifiables séparément, ces coûts de transaction sont pris en compte dans la performance de chaque compartiment. Les coûts liés à l'impact du marché ne sont pas identifiables séparément et ne figurent donc pas non plus dans le tableau ci-dessous:

Compartiments	Devise	Frais de transaction
DIGITAL LEADERS	EUR	2.769,11
EUROPE SELECTION	EUR	14.877,54
GOLD	USD	21.410,65

### NOTE 6 - TAXE D'ABONNEMENT

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise à Luxembourg à la taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% payable trimestriellement et calculée sur l'actif net de la SICAV à chaque fin de trimestre. Cependant, ce taux est réduit à 0,01% pour les classes destinées aux investisseurs institutionnels.

### NOTE 7 - COMMISSION DE GESTION

#### Rémunération de la Société de gestion

En rémunération de ses prestations, la Société de Gestion perçoit des compartiments une commission annuelle fixée à :

- 0,07% sur la tranche d'avoirs nets moyens jusqu'à 50 millions ;
- 0,06% sur la tranche d'avoirs nets moyens entre 50 millions d'euros et 100 millions ; et
- 0,05% sur sur la tranche d'avoirs nets moyens au-delà de 100 millions.

Avec un minimum de 10.000,- euros par an pour la première année (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023) ainsi que pour la deuxième années (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024) et 15.000,- euros par an à partir de la troisième année (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2025).

La commission de gestion est payable trimestriellement et est calculée sur la valeur nette moyenne des actions du compartiment.

#### Rémunération du Gestionnaire en investissement

En rémunération de ses prestations, le Gestionnaire perçoit de la Société de Gestion, à charge du compartiment DIGITAL LEADERS une commission annuelle de gestion fixée à :

- 1,20% (toutes taxes comprises) applicable à la classe "I » ;
- 1,20% (toutes taxes comprises) applicable à la classe « USD » ;
- 2,20% (toutes taxes comprises) applicable à la classe « R » ;
- 2,20% (toutes taxes comprises) applicable à la classe « RH » ; et
- 1,00% (toutes taxes comprises) applicable à la classe « D ».

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

---

La commission de gestion est payable mensuellement et est calculée sur la valeur nette moyenne des actions du compartiment. Cette commission de gestion peut être utilisée pour rémunérer des prestations de distribution ou de promotion.

En rémunération de leurs prestations, le Gestionnaire perçoit de la Société de Gestion, à charge des compartiments EUROPE SELECTION et GOLD, une commission annuelle de gestion fixée à 1,50% des actifs nets du compartiment.

Cette commission est payable mensuellement et est calculée sur la valeur nette moyenne des actions du compartiment. Cette commission de gestion peut être utilisée pour rémunérer des prestations de distribution ou de promotion.

### NOTE 8 - COMMISSION DE PERFORMANCE

Pour le compartiment DIGITAL LEADERS, le Gestionnaire perçoit, sur les actifs nets de la Classe d'actions concernée du Compartiment, une commission de performance (la "Commission de performance") calculée sur la différence entre la performance positive de la Valeur Nette d'Inventaire par action (la "VNI") par rapport au High Water Mark ("HWM") et la performance de l'Indice de référence sur la même période de temps.

La période de référence de la performance ("Période de Référence de la Performance" ou "PRP") correspond à la totalité de la durée de vie du Compartiment et ne peut pas être réinitialisée (il n'y aura aucune compensation possible de la sous-performance (ou performance négative) passée).

La Commission de performance est calculée et comptabilisée pour chaque Classe d'actions au sein du Compartiment, exceptée la classe dite "D", chaque Jour d'évaluation, selon la méthodologie décrite ci-dessous.

Pour les classes dites "I", "R", "RH" et "USD" le taux de Commission de performance applicable est fixé à 15% et l'indice de référence utilisé pour calculer la Commission de performance est l'indice MSCI World Total Return Net Index (Ticker Bloomberg : NDDUWI) (l'"Indice de référence").

Aucune commission de performance n'est applicable pour la classe dite "D".

Il n'y a pas eu de commission de performance cette année.

### NOTE 9 - COMMISSION DE BANQUE DEPOSITAIRE

En rémunération de ses prestations, la Banque Dépositaire reçoit du compartiment une commission annuelle fixée à :

- 0,055% par an sur la tranche d'avoirs nets moyens jusqu'à 50 millions;
- 0,045% par an sur la tranche d'avoirs nets moyens comprise entre 50 millions d'euros et 100 millions; et
- 0,035% par an sur la tranche d'avoirs nets moyens supérieure à 100 millions.

Avec un minimum annuel de 10.000,- euros.

Cette commission est payable trimestriellement et est calculée sur la valeur nette moyenne des actions du compartiment, exclusion faite des frais de transactions et des frais de correspondants.

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

### NOTE 10 - FRAIS D'ADMINISTRATION

#### Commission d'agent administratif, agent de transfert et teneur de registre

En rémunération de ses fonctions d'Agent Administratif, d'Agent de Transfert et Teneur de Registre de la SICAV, Degroof Petercam Asset Services S.A. reçoit à charge du compartiment une commission annuelle fixée à :

- 0,060% sur la tranche d'avoirs nets moyens jusqu'à 50 millions ;
- 0,040% par an sur la tranche d'avoirs nets moyens comprise entre 50 millions d'euros et 100 millions ; et
- 0,020% par an sur la tranche d'avoirs nets moyens supérieure à 100 millions.

Avec un minimum de 15.000,- euros par an pour la première année (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023) 25.000,- euros par an pour la deuxième année (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024) et 30.000,- euros par an à partir de la troisième année (qui commence à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2025).

En outre la Société paie une commission de 2.000,- EUR par an, par classe d'actions active supplémentaire au sein du compartiment, à partir de la 4<sup>ème</sup> classe d'actions active (sans frais jusqu'à 3 classes d'actions actives) à répartir entre toutes les classes d'actions actives du compartiment et au prorata de l'actif de chaque classe d'actions concernée.

Ces commissions sont payables trimestriellement, à la charge du compartiment.

### NOTE 11 - FRAIS ET COMMISSIONS DIVERS

Les frais et commissions divers reprennent principalement les frais d'audit, les frais de publications, de traductions, de rémunérations d'administrateurs, de commissions bancaires et d'élaborations de rapports à la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") tels que le Self-Assessment Questionnaire ("SAQ").

### NOTE 12 - CHANGES À TERME

Au 31 décembre 2024 les changes à terme suivants sont ouverts auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. :

#### DIGITAL LEADERS :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN EUR)	ENGAGEMENT (EN EUR)
31/01/2025	EUR	4.298.104,23	USD	4.480.000,00	-23.051,53	4.326.412,36
				<b>Total</b>	<b>-23.051,53</b>	<b>4.326.412,36</b>

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

# FINALTIS FUNDS

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

GOLD :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN USD)	ENGAGEMENT (EN USD)
31/01/2025	EUR	3.652.722,24	USD	3.800.000,00	-12.989,11	3.782.393,88
				Total	-12.989,11	3.782.393,88

Au titre de ces contrats dérivés OTC, il n'y a pas de collatéral maintenu auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

### NOTE 13 - EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement post-bilan significatif à signaler qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers au 31 décembre 2024.

### NOTE 14 - AUTRES INFORMATIONS

Les compartiments FINALTIS FUNDS - DIGITAL LEADERS, FINALTIS FUNDS - EUROPE SELECTION et FINALTIS FUNDS - GOLD favorisent les caractéristiques environnementales, sociales ou éthiques dans leur stratégie mais n'ont pas d'objectif de durabilité spécifique et mesurable dans leurs investissements. Néanmoins, ces compartiments investissent dans des investissements durables et, en tant que tels, se classent dans la catégorie de l'article 8 (1) du règlement SFDR. Les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales de ces compartiments en vertu de l'article 8 (1) du SFDR comme requis par l'article 50 (2) des SFDR RTS sont divulguées dans l'annexe non auditée "Informations périodiques (non auditées) pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852".

# FINALTIS FUNDS

## Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2024

---

### Détermination du risque global

Chaque compartiment de la SICAV devra veiller à ce que son exposition globale sur instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

L'exposition globale est une mesure conçue pour limiter l'effet de levier généré au niveau de chaque compartiment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de la SICAV est celle des engagements. Cette méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Le niveau de levier maximal en instruments financiers dérivés en suivant la méthodologie des engagements sera de 100%.

### Politique de rémunération de Degroof Petercam Asset Services S.A.

#### A) Généralités

Degroof Petercam Asset Services S.A. ("DPAS") applique une politique de rémunération qui a été conçue de façon à ne pas encourager les prises de risque inconsidérées. À cet égard, ladite politique intègre, dans son système de gestion des performances, des critères de risque spécifiquement adaptés aux divisions concernées. DPAS a mis en place toute une série de garde-fous destinés à empêcher le personnel de prendre des risques inconsidérés par rapport au profil d'activité.

La structure de gouvernance de la politique de rémunération ("la Politique") vise à éviter tout conflit d'intérêts en interne. La Politique est établie par le Comité de rémunération et approuvée par le Directoire. La Politique suit un processus rigoureux définissant les principes, l'approbation, la communication, la mise en œuvre, la révision et l'actualisation de la Politique avec l'implication du Directoire, des Ressources Humaines, de l'audit interne et des autres fonctions de contrôle.

Les performances sont évaluées au niveau du Groupe et de DPAS. Les évaluations individuelles du personnel sont fondées sur la fixation d'objectifs financiers et non financiers déterminés en fonction des spécificités et de la portée de la fonction du collaborateur évalué. Par conséquent, les évaluations individuelles portent sur l'accomplissement ou non par le collaborateur des objectifs qui lui ont été assignés et à apprécier sa création de valeur à long terme. De surcroît, les performances permettent également l'évaluation des compétences commerciales et relationnelles et sont liées aux réalisations individuelles du collaborateur. Les critères pris en compte pour établir la rémunération fixe sont : la complexité des tâches, le niveau de responsabilité, les performances ainsi que les conditions du marché local.

#### B) Méthodologie

DPAS est titulaire d'une double licence, puisqu'elle exerce d'une part en qualité de société de gestion conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, et d'autre part en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs en vertu de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ("GFIA").

Dans le cadre de ces deux lois, les responsabilités incombant à DPAS pour l'exercice de ses deux métiers sont relativement similaires. DPAS estime pouvoir affirmer à bon droit que son personnel est rémunéré

# FINALTIS FUNDS

## Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2024

de la même façon pour les tâches relevant de l'administration d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM") et de fonds d'investissement alternatifs ("FIA").

Par conséquent, la rémunération, comme précédemment évoqué, est le rapport entre les actifs sous gestion ("ASG") de tous les OPCVM sous la responsabilité de DPAS et le total des ASG additionné des Actifs Sous Administration ("ASA"). Sur la base des ASG et ASA calculés au 31 décembre 2024, ce ratio s'élève à 56,72%.

Au 31 décembre 2024, DPAS, la société de gestion, totalisait 29,868 milliards EUR d'ASG pour les OPCVM.

Afin d'évaluer la proportion de la rémunération du personnel de la société de gestion imputable à l'ensemble des OPCVM gérés, il convient d'appliquer le ratio susmentionné à la rémunération annuelle du personnel concerné.

Afin d'évaluer la proportion de la rémunération du personnel de la société de gestion imputable à cet OPCVM uniquement, il convient d'appliquer à la rémunération annuelle du personnel concerné le ratio découlant du rapport entre les ASG de cet OPCVM et le total des ASG de l'ensemble des OPCVM.

### C) Rémunération par catégorie de personnel

Le tableau ci-dessous précise, par catégorie de personnel, comment est allouée la rémunération totale des collaborateurs de la Société de Gestion sur la base des ASG de tous les OPCVM :

Catégorie de personnel	Nombre de bénéficiaires (*)	Rémunération totale (en EUR)	Rémunération fixe versée (en EUR)	Rémunération variable versée (en EUR)
Senior Management (**)	3	640.362	449.889	190.473
Personnel identifié (***)	2	242.398	178.302	64.096
Autre personnel	139	5.895.784	5.381.418	514.366
	<b>144</b>	<b>6.778.544</b>	<b>6.009.609</b>	<b>768.935</b>

(\*) Aucun critère de proportionnalité n'est appliqué

(\*\*) Directoire

(\*\*\*) Personnel identifié autre que celui reporté dans la catégorie Senior Management

Tous les chiffres se rapportent à l'année civile 2024.

### D) Plus-values (carried interest) versées par les OPCVM

Aucun collaborateur de la Société de Gestion ne reçoit de plus-values en provenance d'un quelconque OPCVM.

# FINALTIS FUNDS

## Informations supplémentaires (non auditées) au 31 décembre 2024

---

### E) Revue de la politique de rémunération

- **Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre :**

La Politique de Rémunération de DPAS a été revue et mise à jour en 2024. La Politique de Rémunération de DPAS a été validée par le Directoire le 23 octobre 2024. Aucune irrégularité n'a été identifiée.

- **Modification importante de la politique de rémunération adoptée :**

La revue annuelle de la politique de rémunération n'a pas donné lieu à des modifications importantes de la Politique de rémunération.

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le « Règlement »), la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

### Informations périodiques (non auditées) pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Les compartiments FINALTIS FUNDS - DIGITAL LEADERS, FINALTIS FUNDS - EUROPE SELECTION et FINALTIS FUNDS - GOLD favorisent les caractéristiques environnementales, sociales ou éthiques dans leur stratégie mais n'ont pas d'objectif de durabilité spécifique et mesurable dans leurs investissements. Néanmoins, ces compartiments investissent dans des investissements durables et, en tant que tels, se classent dans la catégorie de l'article 8 du règlement.

# FINALTIS FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable  
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

## *Annexe SFDR*

*Informations périodiques pour les produits financiers visés  
à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et  
à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852*

## *Caractéristiques environnementales et/ou sociales*

Annexe non auditée au Rapport annuel  
au 31 décembre 2024

R.C.S. Luxembourg B 70.453

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:**  
FINALTIS FUNDS – DIGITAL LEADERS

**Identifiant d'entité juridique:**  
549300HR5N46G65KEH98

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de l'exercice 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<b>Période de référence</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>score ESG pondéré (*)</b>	39.71
<b>nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management</b>	0
<b>nombre violations UNGC</b>	0
<b>nombre violations traité Oslo</b>	0
<b>nombre violations traité Ottawa</b>	0
<b>Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon &gt; 10%</b>	0

(\*) La source de données du score ESG pondéré est la base de données de scores ESG globaux de Finaltis. Cette base est alimentée par un fournisseur externe, chaque score pouvant être revu sur proposition de l'analyste ESG après validation du comité ESG. Les coefficients de pondération représentent les poids de chaque ligne dans la valorisation totale du portefeuille.

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Période de référence	31/12/2023	31/12/2024
Score ESG pondéré	40.08	39.71
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0	0
Nombre violations UNGC	0	0
Nombre violations traité Oslo	0	0
Nombre violations traité Ottawa	0	0
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pas d'application

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

Au cours de l'exercice, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 tel que modifié.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii).

Les PIN 4 et 14 ont été particulièrement prises en compte par la politique d'exclusion de Finaltis.

PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

PIN 14 (Exposition à des armes controversées : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024

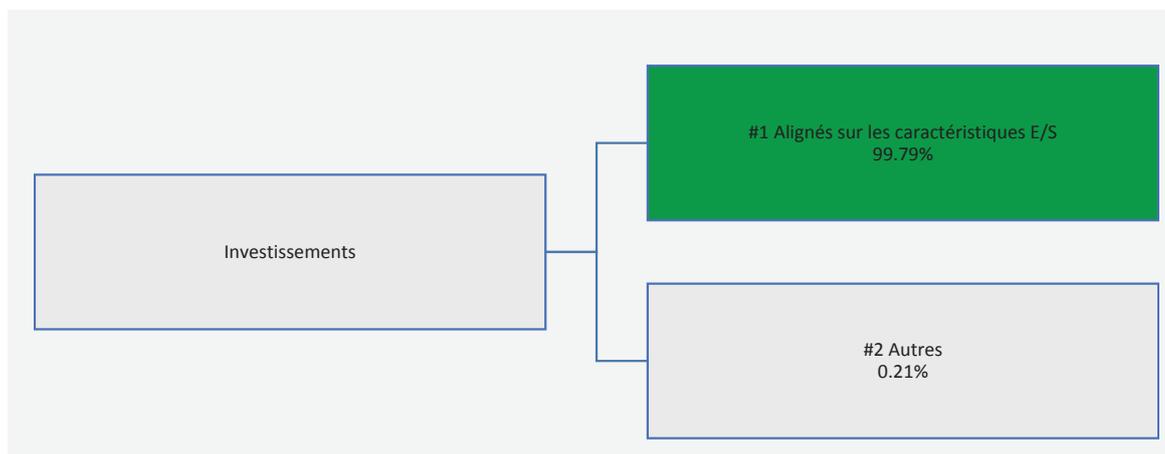
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TESLA INC	Constructeurs Automobiles	7.02%	Etats-Unis
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Semi-conducteurs	5.63%	Taiwan
AMAZON.COM INC	Grands magasins et Autres	5.46%	Etats-Unis
ALPHABET INC-CL A	Médias et services interactifs	5.43%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Logiciels de systèmes	5.37%	Etats-Unis
APPLE INC	Technologie Matériel, Stockage et Périphériques	4.99%	Etats-Unis
VISA INC-CLASS A SHARES	Services de traitement des transactions et des paiements	4.57%	Etats-Unis
ADVANCED MICRO DEVICES	Semi-conducteurs	4.11%	Etats-Unis
ASML HOLDING NV	Matériaux et équipements semi-conducteurs	3.76%	Pays-Bas
META	Médias et services interactifs	3.75%	Etats-Unis
PAYPAL HOLDINGS INC	Services de traitement des transactions et des paiements	3.55%	Etats-Unis
ACCENTURE PLC-CL A	Conseil en informatique et autres services	3.52%	Irlande
NVIDIA CORP	Semi-conducteurs	3.31%	Etats-Unis
NETFLIX INC	Films et divertissements	3.30%	Etats-Unis
SPOTIFY TECHNOLOGY S.A.	Films et divertissements	3.29%	Suède



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	Semi-conducteurs	14.20%
Logiciel	Logiciel d'application	12.90%
Médias et services interactifs	Médias et services interactifs	12.40%
Services financiers	Services de traitement des transactions et des paiements	10.80%
Vente au détail à grande échelle	Vente au détail à grande échelle	7.20%
Automobiles	Constructeurs automobiles	7.00%
Divertissement	Films et divertissements	6.60%
Hôtels, Restaurants et Loisirs	Hôtels , complexes hôteliers et compagnies de croisières	5.60%
Logiciel	Logiciels de systèmes	5.40%
Technologie Matériel, Stockage et Périphériques	Technologie Matériel, Stockage et Périphériques	5.00%
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	Matériaux et équipements semi-conducteurs	3.80%
Services informatiques	Conseil en informatique et autres services	3.50%
Services informatiques	Services et infrastructures Internet	3.00%
Équipement et fournitures de soins de santé	Équipement de soins de santé	1.70%
Outils et services des sciences de la vie	Outils et services des sciences de la vie	0.80%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

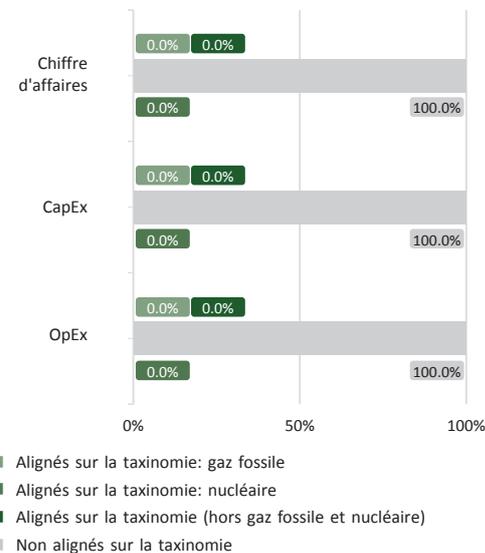
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

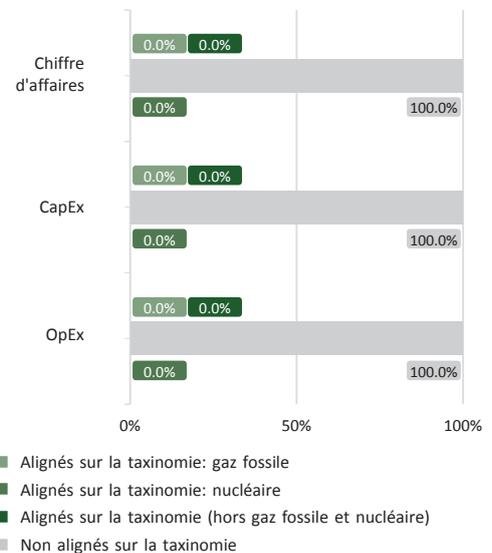
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

#### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines\*



#### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Pas d'application



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Cette proportion restante ne dépassera pas 40% du Compartiment.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur l'exercice 2024, les seuls investissements catégorisés « Autres » ont été des espèces. Cette proportion d'espèces s'élevait à 0.21% au 31/12/2024



### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Le Compartiment a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

1. L'analyse ESG approfondie et la validation par le comité ESG de Finaltis avant inclusion de nouvelle valeur dans l'univers du compartiment.
2. L'application de la politique d'exclusion de Finaltis, ainsi que de la politique d'exclusion spécifique à la SICAV.
3. L'étude des controverses et le cas échéant, l'analyse ESG approfondie et la décision par le comité ESG de Finaltis du maintien ou de l'exclusion pour les valeurs les plus controversées.
4. L'actionnariat actif



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:**  
FINALTIS FUNDS – EUROPE SELECTION

**Identifiant d'entité juridique:**  
3912006VY8D4BX1GWZ05

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Au cours de l'exercice 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<b>Période de référence</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>score ESG pondéré(*)</b>	55.88
<b>nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management</b>	0
<b>nombre violations UNGC</b>	0
<b>nombre violations traité Oslo</b>	0
<b>nombre violations traité Ottawa</b>	0
<b>Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon &gt; 10%</b>	0

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

(\*) La source de données du score ESG pondéré est la base de données de scores ESG globaux de Finaltis. Cette base est alimentée par un fournisseur externe, chaque score pouvant être revu sur proposition de l'analyste ESG après validation du comité ESG. Les coefficients de pondération représentent les poids de chaque ligne dans la valorisation totale du portefeuille.

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Période de référence	31/12/2023	31/12/2024
Score ESG pondéré	52.91	55.88
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0	0
Nombre violations UNGC	0	0
Nombre violations traité Oslo	0	0
Nombre violations traité Ottawa	0	0
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pas d'application

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

Au cours de l'exercice, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 tel que modifié.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii).

Les PIN 4 et 14 ont été particulièrement prises en compte par la politique d'exclusion de Finaltis.

PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

PIN 14 (Exposition à des armes controversées : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024

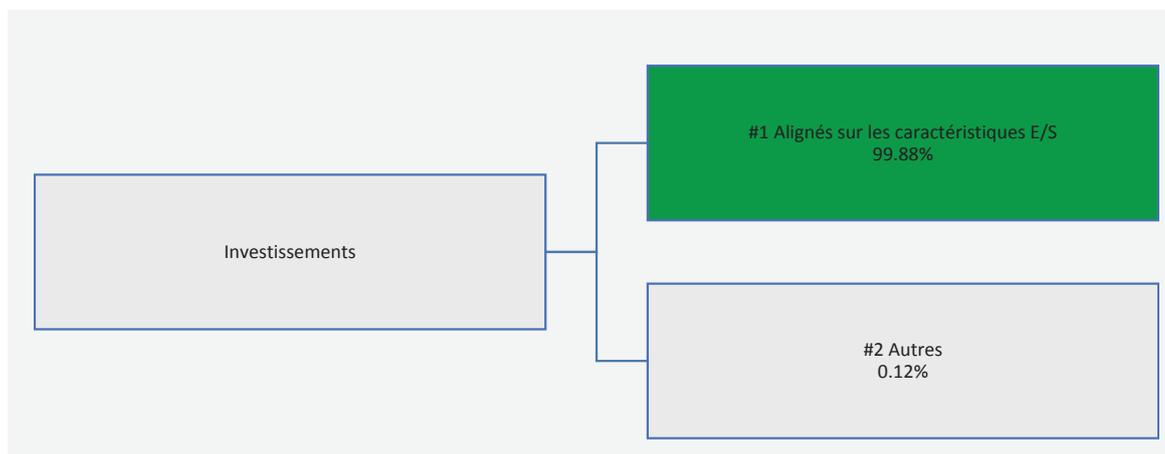
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Matériaux et équipements semi-conducteurs	6.51%	Pays-Bas
ESSILORLUXOTTICA	Fournitures de soins de santé	6.45%	France
NOVO NORDISK A/S-B	Médicaments	5.76%	Danemark
ACCENTURE PLC-CL A	Conseil en informatique et autres services	5.45%	Irlande
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Vêtements , accessoires et produits de luxe	5.19%	France
LOREAL	Produits de soins personnels	4.74%	France
ALCON INC	Fournitures de soins de santé	4.69%	Suisse
FERRARI NV	Constructeurs Automobiles	4.47%	Italie
LINDE PLC	Gaz industriels	4.32%	Etats-Unis
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciel d'application	4.26%	France
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	Vente au détail de vêtements	4.23%	Espagne
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	Films et divertissements	3.92%	Suède
PERNOD RICARD SA	Distillateurs et vigneron	3.77%	France
HERMES INTERNATIONAL	Vêtements , accessoires et produits de luxe	3.65%	France
AIR LIQUIDE SA	Gaz industriels	3.28%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

- Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Équipement et fournitures de soins de santé	Fournitures de soins de santé	13.60%
Textiles , vêtements et produits de luxe	Vêtements , accessoires et produits de luxe	11.30%
Produits chimiques	Gaz industriels	7.60%
Produits de soins personnels	Produits de soins personnels	6.90%
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	Matériaux et équipements semi-conducteurs	6.50%
Médicaments	Médicaments	5.80%
Services informatiques	Conseil en informatique et autres services	5.50%
Boissons	Distillateurs et vigneron	5.10%
Services professionnels	Services de recherche et de conseil	4.60%
Automobiles	Constructeurs automobiles	4.50%
Logiciel	Logiciel d'application	4.30%
Commerce de détail spécialisé	Vente au détail de vêtements	4.20%
Divertissement	Films et divertissements	3.90%
Produits alimentaires	Aliments et viandes emballés	3.20%
Produits de construction	Produits de construction	2.70%
Hôtels, Restaurants et Loisirs	Hôtels , complexes hôteliers et compagnies de croisières	2.60%
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	Vente au détail de produits alimentaires	2.40%
Équipements, instruments et composants électroniques	Equipements et instruments électroniques	2.00%
Équipement et fournitures de soins de santé	Équipement de soins de santé	1.80%

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Prestataires et services de soins de santé	Distributeurs de produits de santé	1.60%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

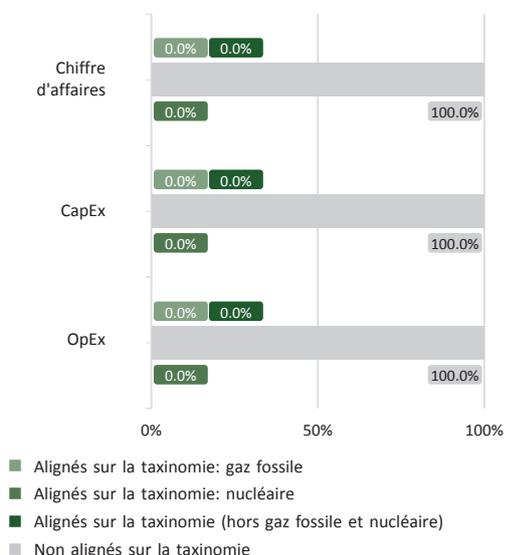
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

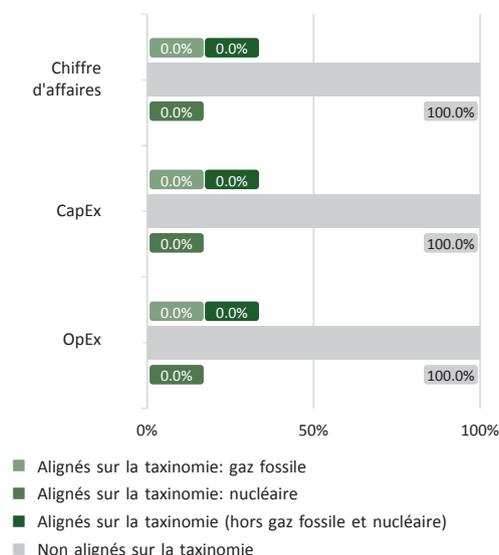
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines\*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Cette proportion restante ne dépassera pas 25% du Compartiment.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur l'exercice 2024, les seuls investissements catégorisés « Autres » ont été des espèces. Cette proportion d'espèces s'élevait à 0.12% au 31/12/2024



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

1. L'analyse ESG approfondie et la validation par le comité ESG de Finaltis avant inclusion de nouvelle valeur dans l'univers du compartiment.
2. L'application de la politique d'exclusion de Finaltis, ainsi que de la politique d'exclusion spécifique à la SICAV.
3. L'étude des controverses et le cas échéant, l'analyse ESG approfondie et la décision par le comité ESG de Finaltis du maintien ou de l'exclusion pour les valeurs les plus controversées.
4. L'actionnariat actif.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:**  
FINALTIS FUNDS – GOLD

**Identifiant d'entité juridique:**  
3912008I2CASBARU4P73

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input type="checkbox"/> Oui	●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de l'exercice 2024 le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<b>Période de référence</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>score ESG pondéré (*)</b>	49.98
<b>nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management</b>	0
<b>nombre violations UNGC</b>	0
<b>nombre violations traité Oslo</b>	0
<b>nombre violations traité Ottawa</b>	0
<b>Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon &gt; 10%</b>	0

(\*) La source de données du score ESG pondéré est la base de données de scores ESG globaux de Finaltis. Cette base est alimentée par un fournisseur externe, chaque score pouvant être revu sur proposition de l'analyste ESG après validation du comité ESG. Les coefficients de pondération représentent les poids de chaque ligne dans la valorisation totale du portefeuille.

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Période de référence	31/12/2023	31/12/2024
Score ESG pondéré	46.13	49.98
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0	0
Nombre violations UNGC	0	0
Nombre violations traité Oslo	0	0
Nombre violations traité Ottawa	0	0
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Pas d'application

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

Au cours de l'exercice, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 tel que modifié.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement du Gestionnaire de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii).

Les PIN 4 et 14 ont été particulièrement prises en compte par la politique d'exclusion de Finaltis.

PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

PIN 14 (Exposition à des armes controversées : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024

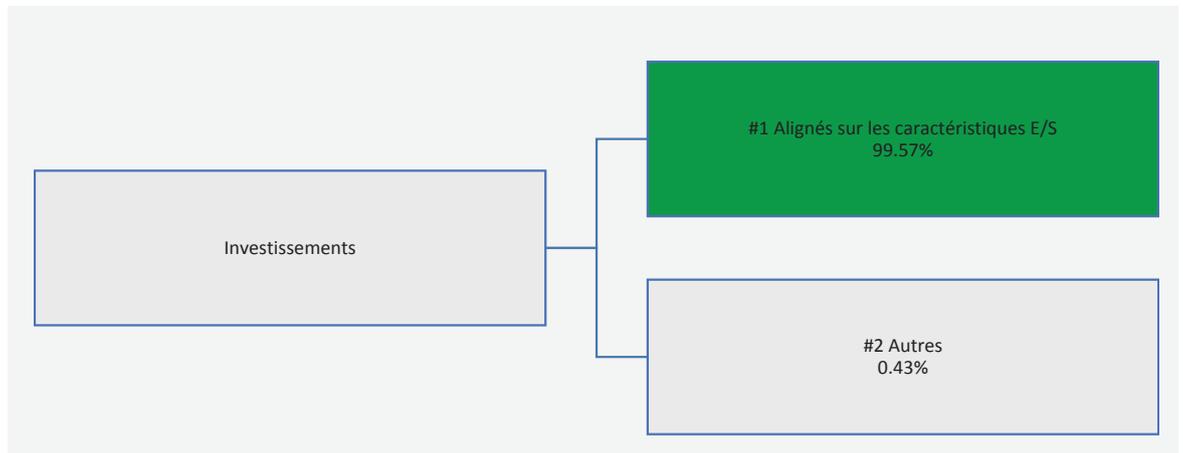
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RIO TINTO PLC	Métaux et mines diversifiées	5.89%	Grande-Bretagne
FRANCO-NEVADA CORP	Or	4.94%	Canada
AGNICO EAGLE MINES	Or	4.86%	Canada
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	Or	4.77%	Canada
ROYAL GOLD INC	Or	4.55%	Etats-Unis
KINROSS GOLD CORP	Or	3.72%	Canada
EVOLUTION MINING LTD	Or	3.68%	Australie
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD	Or	3.53%	Canada
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	Or	3.43%	Australie
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	Or	3.18%	Canada
ANGLOGOLD ASHANTI-SPON ADR	Or	2.97%	Grande-Bretagne
GOLD ROAD RESOURCES LTD	Or	2.25%	Australie
ELDORADO GOLD CORP	Or	1.94%	Canada
PAN AMERICAN SILVER CORP	Argent	1.90%	Canada
ENDEAVOUR MINING PLC	Or	1.82%	Grande-Bretagne



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

- Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Métaux et mines	Or	85.10%
Métaux et mines	Argent	7.30%
Métaux et mines	Métaux et mines diversifiés	5.90%
Métaux et mines	Métaux et minéraux précieux	1.30%



● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Pas d'application

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie **nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

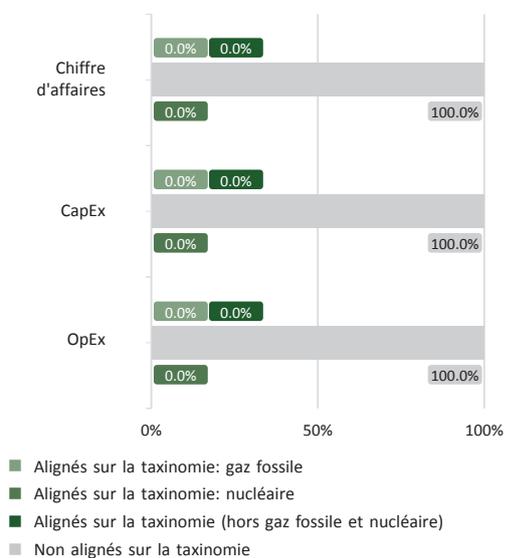
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

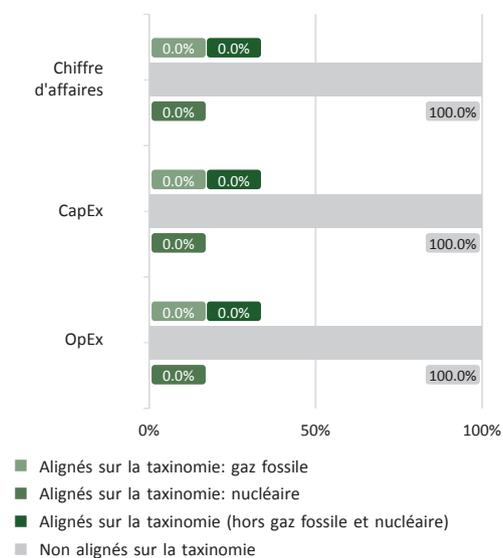
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines\*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Pas d'application

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Pas d'application



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pas d'application

  
Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Pas d'application



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Cette proportion restante ne dépassera pas 1/3 du Compartiment.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur l'exercice 2024, les seuls investissements catégorisés « Autres » ont été des espèces. Cette proportion d'espèces s'élevait à 0.43% au 31/12/2024



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

1. L'analyse ESG approfondie et la validation par le comité ESG de Finaltis avant inclusion de nouvelle valeur dans l'univers du compartiment.
2. L'intégration des scores ESG au calcul des allocations.
3. L'application de la politique d'exclusion de Finaltis, ainsi que de la politique d'exclusion spécifique à la SICAV.
4. L'étude des controverses et le cas échéant, l'analyse ESG approfondie et la décision par le comité ESG de Finaltis du maintien ou de l'exclusion pour les valeurs les plus controversées.
5. L'actionnariat actif.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application